



Strasbourg,
école d'architecture

CERTIFICATIONS DE LANGUE ALLEMANDE ACCEPTÉES POUR UNE CANDIDATURE EN DOUBLE MASTER FRANCO-ALLEMAND

- CLES B2, C1
- Goethe-Zertifikat B2, C1, C2
- TestDaf TDN 3, 4, 5
- DSD II (Deutsches Sprachdiplom der Kulturministerkonferenz)
- DSH 1, DSH 2 (Deutsche Sprachprüfung für den Hochschulzugang)
- Telc Deutsch B2, C1
- Bright Language « Five Star » (test global des 5 compétences CECRL) B2, C1
- Diplôme de compétence en langue (DCL) B2, C1
- WiDaF (496 points minimum)
- onSET B2, C1

Sont dispensés d'une certification de niveau d'allemand :

- les candidats titulaires d'un AbiBac, ou du Baccalauréat franco-allemand, **obtenu il y a moins de 4 ans** (le certificat de l'AbiBac ou de Baccalauréat franco-allemand doit être joint au dossier de candidature).
- les candidats de langue maternelle allemande ayant fait **au moins 4 ans complets** de scolarité (études secondaires et/ou enseignement supérieure) dans un établissement germanophone situé en Allemagne ou dans un autre pays germanophone (une preuve doit être jointe au dossier de candidature).
- Les candidats titulaires d'un diplôme d'études secondaire classique ou général du Grand-Duché de Luxembourg.